

CAP **Arts et Techniques** **du Verre option** **Vitrailliste**



Objectif

Le vitrailliste exécute, d'après un dessin ou une maquette, des compositions décoratives ou figuratives. Les principales étapes de son travail sont la préparation (maquette, carton, tracé, calibrage), la mise en couleur du verre, la coupe, la mise en plomb ou le sertissage et la soudure. Il participe également à la pose du vitrail sur les chantiers et à la restauration de vitraux anciens ou endommagés. Il exerce son activité dans une entreprise artisanale.

Public

Jeunes de plus de 15 ans, adultes de moins de 30 ans, salariés, demandeurs d'emploi, pas de limite d'âge pour les RQTH

Prérequis

Aucun

Durée

De 1 à 3 ans

280H de présentiel en centre (8 semaines/an)

Des tests de positionnement et/ou entretiens sur les savoirs de base et la motivation seront réalisés auprès des candidat(e)s afin de déterminer la durée. Possibilité d'aménagement de l'emploi du temps suivant le profil de l'apprenant(e).

Modalités de la formation

Formation en alternance : périodes en centre de formation et en entreprise

Formateurs qualifiés

Salles de cours - Salles informatiques

Les outils : le livret de formation assure la relation école/entreprise – Net Yparéo pour le suivi administratif – Moodle pour le suivi pédagogique

Modalité d'accès et délai d'accès

- Admission sur dossier et entretien
- À la signature du contrat - Rentrée en septembre

Contenu

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- EP1 – Arts appliqués et réalisation
- EP2 – Technologie, prévention et communication

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

- EG1 – Français et Histoire-Géographie – Enseignement moral et civique
- EG2 – Mathématiques, sciences physiques
- EG3 – PSE
- EG4 – Langue vivante étrangère
- EG5 – Éducation physique et sportive

Modalités d'évaluation examen

Écrit et/ou Oral

Contrôle en Cours de Formation (CCF) et/ou examen ponctuel en fin de cycle de formation

Pas de possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences

Poursuite d'études

Brevet des Métiers d'Art Verrier décorateur

Débouchés

Ouvrier qualifié

Chef d'entreprise artisanale après expériences

Retrouvez les taux d'insertion sur : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37302/>

Lieu de la formation

Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat
Antenne du Tarn – Site de Sorèze
Allée Notre Dame, 81540 SORÈZE

Tarifs

- Prise en charge complète pour un contrat d'apprentissage
- Prise en charge partielle ou totale pour tout autre dispositif selon la situation et le statut du candidat : 14 € de l'heure (*proposition d'un parcours personnalisé*)

Contacts

Formation par apprentissage :
05.63.48.43.60
cfa@cm-tarn.fr

Formation Professionnelle Continue :
05.63.48.43.63
formation@cm-tarn.fr

Accessibilité handicap

Formation par apprentissage :
Olivia BAYLAC - 05.63.48.43.60
o.baylac@cm-tarn.fr

Formation Professionnelle Continue :
Stéphanie BEL - 05.63.48.43.63
stephanie.bel@cm-tarn.fr

RNCP 37302 - Certificateur : Ministère de l'éducation et de la jeunesse - date d'entregistrement 02/10/1994

www.cm-tarn.fr

